

Notes diptérologiques

PAR

J. VILLENEUVE DE JANTI

Mon dévoué ami Mr. M. P. RIEDEL m'a fait parvenir pour confirmation quelques Tachinidae de choix qui font partie de sa riche collection. Je lui en suis très reconnaissant. Ce sont :

1°) 2 ♀, notablement plus petites que d'ordinaire, de *Catharosia pygmaea* FALL., qui ont cette particularité d'avoir les pattes entièrement noires comme le ♂. L'une d'elles, toutefois, laisse transparaître une très faible teinte jaunâtre sur les fémurs. Il ne s'agit évidemment que d'une variété de coloration. Ces 2 individus ont été capturés à Franckfurt (Oder).

2°) 8 exemplaires de *Wagneria lentis* MEIG. obtenus d'éclosion d'*Agrotis collina* récolté en Erzgebirge. Ils diffèrent de la forme typique par la coloration bronzée de l'abdomen, particulièrement brillante sur les replis ventraux du dernier tergite chez les ♂, et par la transverse postérieure de l'aile devenue sinueuse d'une façon très accusée. Tout le reste est pareil. On n'y saurait voir qu'une variété; PANDELLÉ la signale aussi.

3°) 2 individus étiquetés "*Wagneria costata* FALL.", dont un douteux. Ils ont tous deux l'aile rembrunie à la base et au long de la marge antérieure, comme les auteurs se plaisent à le dire de *W. costata* FALL.; mais c'est là un mauvais caractère car il peut se présenter chez d'autres espèces du genre.

Et, de fait, il y a ici 2 espèces distinctes : l'une a 2 + 1 st.; 1 soie intraalaire présuturale, 3 paires de soies acrosticales présuturales. Le tergite abdominal I n'est pas excavé à fond; le tergite II porte une paire de soies marginales médianes, sans discales; le tergite III a une paire de soies discales; le tergite IV a de nombreuses discales. Aile : la transverse apicale est redressée, à peine infléchie; elle est à peu près aussi longue que le pétiole de la première cellule postérieure; tp médiane, presque droite. Enfin, les palpes sont jaunes.

Tous ces caractères sont ceux de *Wagneria costata* MEIG. (= *lugens* MEIG.), qui réalise bien, d'autre part, la description de *Wagneria costata* FALL. donnée par ZETTERSTEDT.

L'autre espèce a 1 + 1 st., O soie intraalaire présuturale, la 2^e paire seulement des acrosticales présuturales. Le tergite I est excavé à fond; le tergite II porte 4 soies marginales médianes peu fortes, sans discales; le tergite III est pratiquement sans discales (il en existe une petite, médiane et unique, au lieu d'une paire); le tergite IV a des discales sur 3 rangs. Cuillerons blancs.

Tous ces caractères sont ceux de l'espèce méridionale *W. cunctans* MEIG. Les palpes sont brunâtres, la ciliation de la nervure III de l'aile dépasse d'un ou 2 cils la transverse médiane, avec tp un peu externe, comme chez *W. cunctans*. La tête est aussi la même, il y a 4-5 soies orbitaires. Occiput sans microchètes noirs sous les cils postoculaires.

Mais ce qu'il y a de particulier ici c'est que la transverse apicale de l'aile est plus oblique et se montre plus longue que le pétiole de la 1^{re} cellule postérieure, et que la transverse postérieure (tp) est sinueuse, alors que chez *cunctans* MEIG. elle est à peu près droite et que la transverse apicale ainsi que le pétiole sont identiques à *W. costata*.

Il résulte de ce qui précède que ce dernier individu représente une forme affine du *W. cunctans* MEIG. mais s'en laisse bien séparer. Il est, du reste, d'un noir non lustré. Sa taille est de 6 mm. et il fut capturé à Frankfurt (Oder), le 4 mai 1936. Je suis heureux de lui donner le nom de **Wagneria Riedeli** n. sp. (♂).

4°) Une ♀ de *Wagneria latifrons* ZETT. correctement déterminée. C'est une espèce qui a 3 st., la 3^e paire acrosticale présuturale absente, O soie intraalaire présuturale, le 1^{er} tergite abdominal excavé à fond, une paire de discales sur les tergites II et III, et la nervure III de l'aile ciliée bien au-delà de la petite nervure transverse. Palpes obscurs. La description de ZETTERSTEDT est, d'ailleurs, suffisamment explicite.

L'individu que j'ai sous les yeux porte l'étiquette; "Kreuzberg a. d. Ahr. 8,30"; un couple, que j'ai reçu autrefois de feu KRAMER, provenait de Tharandt (9-8-05). C'est une espèce plutôt septentrionale.

* * *

SUR *MORELLIA NILOTICA* Lw.

La description de LOEW, auteur toujours si précis, se trouve ici étrangement abrégée. STEIN l'a heureusement complétée en tirant parti de ses particularités (1).

Cette espèce, décrite d'Égypte, y a été retrouvée par BECKER qui en avait confié la détermination à STEIN. Elle n'y est pas rare. BEZZI la signale aussi de plusieurs localités de l'Érythrée : Adi Caiè, Keren, Aḡbaroba-Ghinda. Je l'ai vue du centre africain et je l'ai reçue en nombre du sud : elle figure depuis toujours sous le nom de "*Morellia nilotica* Lw." dans ma collection et dans celles de mes correspondants.

Les auteurs américains ont ignoré sa véritable identité. Ainsi CURRAN l'a redécrite comme espèce inédite : "*Morellia femorata*"; plus tard, MALLOCH conteste la validité de *M. femorata* et revendique la priorité en faveur de "*Morellia minor* MALLOCH". Autant de synonymies!

* * *

DESCRIPTIONS DE DEUX ESPÈCES INÉDITES

DU GENRE *ALSOMYIA* BR.-BERG.

Ici prennent place deux espèces de 5-6 millimètres, aux yeux brièvement velus, à l'abdomen sans soies discales, et dont le ♂, qui n'a qu'une soie frontale réclive, porte, du côté ventral, une paire de larges macules couvertes d'une pilosité noire très dense et couchée occupant le dessous du tergite III; une paire semblable, parfois moins étendue ou à pilosité moins foncée, existe également sous le tergite II. Pour ces diverses raisons, les espèces en question se rangent dans le genre *Alsomyia* tel que je l'ai défini (2) et qui fut longtemps compris dans le genre *Exorista* auct.

Les soies frontales s'arrêtent au niveau de l'union des 2^e et 3^e articles antennaires. Soies ocellaires aussi développées que les soies orbitaires de la ♀. Pas de microchètes noirs occipitaux sous les cils postoculaires. La chétotaxie du thorax est complète avec 4 dc, et st. = 2 + 1. Le scutellum a 4 soies marginales dont les apicales très réduites sont variables jusqu'à être piliformes. Le tergite abdominal

(1) Th. BECKER : Aegyptische Dipteren, II, 1903, p. 101.

(2) J. VILLENEUVE — Contribution à la classification des Tachinidae paléarctiques in *Ann. Sciences Naturelles, Zoologie*, 10^e Série, tome VII, 1924, page 38 en note.

I est excavé à fond; il porte, et le tergite II aussi, une paire de soies marginales médianes; le tergite IV a des discales sans ordre.

L'aile a la cellule médiastine un peu au-dessous de la moyenne et une épine costale peu développée; la 1^{re} cellule postérieure de l'aile s'ouvre assez étroitement avant l'apex; coude droit; tp légèrement flexueuse; 2-3 petits cils au nœud de la nervure III.

Les griffes I moyennement allongées chez le ♂; tibias II ayant une épine médio-ventrale et une longue dorsale; tibias III non frangés.

Alsomyia indica n. sp.

Grise, blanchâtre sur la face; yeux distants chez le ♂ (d'un demi-diamètre d'œil au vertex). Antennes rougeâtres, le 3^e article en majeure partie rembruni; palpes jaunes. Thorax à 4 lignes noires écourtées un peu après la suture. Scutellum étroitement roux à l'apex. Abdomen : tergite I noirâtre; tergite II et III bordés d'une bande brune de plus en plus large vers le milieu où elle est brusquement interrompue. En outre, les flancs des tergites I, II sont rougeâtres, coloration qui couvre ventralement les 3 premiers tergites. Pattes noires; les trochanters d'un roux orangé, les coxae I parfois rosées au fond.

Ailes vitrées, cuillerons blanchâtres, balanciers testacé pâle.

Taille : 5-6 mm.

Cho gành (Tonkin) : plusieurs individus obtenus d'un Psychide.

Alsomyia rufipes n. sp.

Diffère de l'espèce précédente par la taille moindre et par les pattes entièrement jaune roux, y compris trochanters et coxae; seuls les tarsi sont rembrunis. Les bandes noires interrompues des tergites abdominaux II et III n'existent plus chez le ♂ et la coloration jaune rougeâtre des flancs du tergite II empiète largement sur la face dorsale.

La ♀ que je rapporte à cette espèce a les antennes à peu près toutes jaunes; le thorax et le scutellum sont d'un cendré b'anchâtre; l'abdomen, d'un roux orangé, l'est entièrement sur le tergite I, sauf l'excavation noire; les autres tergites sont couverts d'un enduit blanchâtre à l'exception, sur les tergites II et III, d'une bande marginale postérieure dénudée.

A. rufipes a la 1^{re} cellule postérieure de l'aile fermée ou presque. Comme chez *A. indica*, le coude est très légèrement ombré à l'extérieur. Les 2 espèces ont, d'autre part, le chète antennaire épaissi dans les 2/5 de sa longueur.

Le ♂ d'*A. rufipes* porte l'étiquette : "Coimbatore, parasitic on *Clania Crameri* IX, 1913". La ♀ est aussi de l'Inde : son étiquette est difficile à interpréter.

CONTRIBUTION

A L'ÉTUDE DES

Diptères halophiles et halobies

DU LITTORAL MÉDITERRANÉEN

Chironomides et Cératopogonides de l'îlot de Planier.

PAR

M. GOETGHEBUER ET J. TIMON DAVID

La faune diptérologique des îles et du littoral méditerranéen est encore bien mal connue si on la compare à celles des rives de la Manche et de l'Océan; son étude soulève de nombreux problèmes de biologie, de peuplement et d'adaptation dont le présent travail pourra donner un aperçu.

Topographie. — L'îlot de Planier est un écueil qui affleure au large du golfe de Marseille : ce rocher représente la partie culminante d'une chaîne submergée qui prolonge l'axe des collines de Marseilleveyre (Falaise sous-marine de Mangespan); c'est un bloc de calcaire Urgonien, profondément découpé, qui fait à peine saillie au dessus du niveau de la mer; sa plus grande largeur est d'environ 280 mètres (Nord-Est-Sud-Ouest).

Les régions Sud et Ouest de l'îlot sont criblées de crevasses innombrables, séparées par des bancs rocheux en saillie : ces dépressions, de dimensions variables, mais en général assez faibles, se remplissent d'eau de mer à chaque tempête et retiennent ainsi des flaques d'eau salée ou sursalée, qui constituent une biotope d'élection pour un grand nombre de larves de Diptères halobies.

A part trois Tamaris, plantes à proximité du phare, la végétation phanérogamique est nulle à Planier.

La distance qui sépare l'îlot des points les plus rapprochés de la côte et des autres îles du golfe est déjà assez importante pour constituer un sérieux obstacle à l'échange des espèces. On peut évaluer